

Au-delà du Pacte pour la transition

Raphaël Langevin

Numéro 800, janvier–février 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89644ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langevin, R. (2019). Au-delà du Pacte pour la transition. *Relations*, (800), 7–8.

ments du Québec en matière de droits humains (Charte des droits et libertés de la personne, Déclaration universelle des droits de l'Homme, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels). Ça ferait changement. ☺

AU-DELÀ DU PACTE POUR LA TRANSITION

Des politiques publiques structurantes en matière de transport et de tarification du carbone sont nécessaires au Québec pour avancer sur la voie de la transition.

Raphaël Langevin

L'auteur est chercheur associé à l'IRIS et économiste à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

Pas une journée ne passe sans qu'un article, une nouvelle étude ou une énième catastrophe naturelle ne nous rappelle l'urgence de la question environnementale. Au Québec, plus de 500 artistes, scientifiques et personnalités connues du public ont récemment signé le Pacte pour la transition, suivis par plus de 250 000 personnes au moment d'écrire ces lignes. Celui-ci vise à engager la population à adopter des pratiques individuelles plus responsables sur le plan écologique tout en demandant au nouveau gouvernement Legault d'inscrire plusieurs propositions environnementales à l'ordre du jour.

Malgré certaines critiques, les mesures et recommandations proposées dans ce pacte restent éclairantes pour la suite des choses. On y pointe sommairement l'ensemble des actions individuelles et collectives nécessaires afin d'engager le Québec dans la voie de la transition écologique: réduction de la consommation d'hydrocarbures, interdiction de tout forage pétrolier et gazier en territoire québécois, réduction de la production de déchets et de la consommation de viande d'élevage, protection de la biodiversité et



À Québec, des centaines de personnes ont manifesté leur opposition au projet de troisième lien autoroutier, le 10 novembre dernier. Photo: Jean Bernier/La Griffe

aménagement écologique du territoire, création d'un chantier sur l'efficacité énergétique et la mobilité durable, etc.

Si le Pacte se veut avant tout un document rassembleur pour exprimer des demandes légitimes au nouveau gouvernement, il n'en reste pas moins qu'il aurait pu aller plus loin en ciblant les principales politiques publiques permettant l'atteinte de ces objectifs. Par exemple, sur la question plus qu'urgente du réchauffement climatique, le Pacte demande au premier ministre d'adopter un plan qui nous permette d'atteindre d'ici 2020 nos cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES), c'est-à-dire une réduction de 20% par rapport au niveau de 1990. Le dernier *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre* montrait cependant qu'en 2015, nous avons atteint seulement la moitié de cet objectif, soit une réduction d'un peu moins de 10% de nos émissions et

que, si la tendance se maintient, nous raterons la cible québécoise par plus de 5 points de pourcentage¹.

Si nous voulons atteindre cette cible, le même inventaire montre que c'est aux émissions du secteur du transport qu'il faut s'attaquer en priorité, celles des secteurs industriel, résidentiel, commercial et institutionnel ayant diminué, en niveau absolu, depuis 1990. Or, les récentes annonces du gouvernement Legault vont directement dans le sens opposé, avec l'engagement ferme de réaliser le troisième lien autoroutier à Québec dans un premier mandat et le refus de financer le développement d'une nouvelle ligne de métro à Montréal. Bien que le premier ministre ait annoncé davantage d'investissements dans le transport en commun et dans l'électrification des transports, les réalisations favorisant le déplacement automobile risquent tout simplement de nuire à la viabilité et à l'efficacité des

alternatives écologiques comme le tramway, alimentant ainsi leurs détracteurs.

Certains des leviers déjà existants pourraient pourtant nous permettre d'atteindre nos objectifs, notamment le Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE), ou bourse du carbone. À l'heure actuelle par contre, le prix auquel s'échangent les crédits est trop bas pour avoir un impact sur les habitudes de transport des automobilistes selon le professeur en économie de l'énergie à HEC Montréal, Pierre-Olivier Pineau. Selon ce dernier, il faudrait augmenter d'au moins 0,50 \$ le prix du litre d'essence afin d'atteindre nos objectifs provinciaux de réduction de GES, ce qui équivaut à un prix du carbone d'environ 200 \$ la tonne, alors que le tarif actuel est d'environ 15 \$².

L'application d'une telle tarification sur le carbone aurait un impact immédiat et généralisé sur les choix d'investissements et de consommation des individus et des entreprises. Bien que le principe même de marché du carbone ne fasse pas l'unanimité, il est contreproductif de nier

son importance dans l'atteinte des cibles québécoises à court terme. Une forte tarification du carbone, si elle est accompagnée de mesures de transition positives en matière de transport (amélioration du transport en commun et du covoiturage, système de bonus-malus pour favoriser l'achat d'automobiles moins polluantes, etc.), constituerait alors un ensemble de mesures complémentaires très efficace et prometteur pour mettre le Québec sur le chemin de la transition, autant sur le plan écologique qu'économique. Devant l'urgence de la situation, nous ne pouvons pas faire l'économie de la question de l'efficacité des moyens à prendre. Autrement, nous ne ferons qu'accumuler les échecs, peu importe le nombre de pactes que nous signerons. ©

1. Voir F. Delisle, *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2015 et leur évolution depuis 1990*, Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec, 2018.

2. Voir « GES: une approche québécoise plus rigoureuse, mais des cibles loin d'être atteintes », *Magazine MCI*, 28 février 2018 [en ligne].

L'ACADIE FACE AU POPULISME DE DROITE

Au Nouveau-Brunswick, le soutien d'un parti populiste anti-francophones au nouveau gouvernement minoritaire conservateur inquiète la population acadienne.

Julien Abord-Babin

L'auteur est membre du comité de rédaction du webzine acadien *Astheure**

L'élection provinciale du 24 septembre dernier au Nouveau-Brunswick aura marqué les esprits en raison des résultats extrêmement serrés et de la joute politique qu'elle a engendrée en vue de former un gouvernement minoritaire. Mais pour les Acadiens de la province, qui composent environ le tiers de la

ESPOIR

Engagés face à l'urgence climatique

Les astres se sont alignés pour que trois nouvelles initiatives, pourtant distinctes à l'origine, se renforcent mutuellement et fournissent un nouvel élan à la lutte contre le réchauffement climatique au Québec. D'abord, la Déclaration d'urgence climatique, lancée par le cinéaste Michel Jetté et l'écologiste André Bélisle, a fait boule de neige. Des élus municipaux représentant plus de quatre millions de Québécois et de Québécoises se sont engagés à l'adopter et à réduire de toute urgence nos émissions de gaz à effet de serre par des plans de transition basés sur les recommandations de la communauté scientifique. Ensuite, les marches citoyennes *La planète s'invite au Parlement* ont culminé le 8 décembre dernier, alors que des Marches pour le climat rassemblaient des milliers de personnes dans le monde à l'occasion de la 24^e Conférence de l'ONU sur le climat (COP24). Enfin, comme une comète inattendue, le Pacte pour la transition, appuyé par plus de 250 000 personnes moins de trois semaines après son lancement, est également signe d'une volonté d'agir contre le réchauffement climatique, individuellement et collectivement. Tout cela s'ajoute au travail déjà mené par de multiples personnes et acteurs sociaux, dont le Front commun pour la transition énergétique et ses membres qui, avec raison, insistent sur la nécessité de réaliser sans tarder une transition énergétique structurante qui soit porteuse de justice sociale.

Manifestation *La planète s'invite au Parlement* à Montréal, le 10 novembre 2018. Photo: Katya Konioukhova

